

BIODIVERSITÉ

AMELIORATION DES CONNAISSANCES DES RHOPALOCERES DE LA COMMUNE DE RANCHAL

Rhône, 2025



Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), photo
d'illustration par Hugo Tauru

INFORMATIONS ET CONTACTS :

Terrain, déterminations, rédaction :

Hugo Tauru et Simon Piqué-Caillou

Nombre de pages : 15

04.37.47.88.50

info-etude69@fne-aura.org



Résumé

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Ranchal (Rhône), un inventaire des papillons de jour (Rhopalocères) a été mené en 2025 par FNE Rhône sur divers milieux ouverts et semi-ouverts de la commune. Huit journées de prospection, réparties de mai à septembre, ont permis d'actualiser la liste communale à **53 espèces**, dont **5 nouvelles mentions** pour Ranchal (ex. : *Papilio machaon*, *Thymelicus lineola*, *Limenitis camilla*).

Plusieurs espèces à forte valeur patrimoniale ont été observées, notamment l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*, protégé au niveau national et classé « En danger » en Europe) et le Petit collier argenté (*Boloria selene*, quasi menacé à l'échelle nationale). L'étude met également en évidence la redécouverte d'espèces non revues depuis plus d'une décennie, tout en soulignant l'absence de certaines espèces attendues comme le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

La diversité observée reflète la richesse des habitats présents : prairies humides, pelouses sèches résiduelles, bocage et lisières boisées. Les préconisations de gestion proposées visent à préserver cette diversité par une fauche tardive et rotative des prairies humides, le maintien et l'entretien raisonné des milieux secs et du bocage, ainsi qu'un suivi régulier ciblant les espèces patrimoniales. La sensibilisation et l'implication des propriétaires privés sont identifiées comme un levier essentiel pour garantir la conservation de cette richesse lépidoptérique.

Mots-clés : Rhopalocères, Atlas de Biodiversité Communale, Ranchal, Gestion

Table des matières

Résumé.....	2
I. Introduction.....	3
1. Contexte	3
2. Biologie et écologie des Rhopalocères	3
II. Matériel et méthode	6
1. Site d'étude.....	6
2. Entomofaune : matériel utilisé et méthode d'inventaire.....	7
III. Resultats	9
1. Général.....	9
2. Rhopalocères patrimoniaux	11
IV. Discussion et préconisations de gestion	14
V. Bibliographie.....	16

I. Introduction

1. Contexte

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Ranchal (69164), l'association FNE Rhône a proposé un accompagnement pour la réalisation d'un inventaire spécifique des papillons de jour (Rhopalocères) sur la commune. Ranchal présente en effet plusieurs milieux remarquables : rares tourbières dans le département du Rhône ou encore de nombreuses prairies humides. Malgré leur intérêt écologique, ces habitats ont jusqu'à présent fait l'objet d'un effort d'inventaire relativement limité pour ce groupe d'insectes.

Cet inventaire devrait permettre de dresser une liste actualisée des espèces présentes sur la commune ainsi que de proposer des mesures de gestion adaptée et de cibler des sites à enjeux écologique pour la commune.

2. Biologie et écologie des Rhopalocères

La biodiversité est essentielle pour le bon fonctionnement des écosystèmes et est contrôlée par un grand nombre de facteurs biotiques et abiotiques qui varient aux échelles spatiales et temporelles (Gaston, 2000). Cette "biodiversité mondiale est incontestablement en déclin" (Gaston, 2005).

Les insectes sont les animaux les plus nombreux de la planète. Actuellement, ils représentent à eux seuls près de 90% du règne animal terrestre (définie par le nombre d'espèces) (Briggs, 2015). Les dispositifs de protection tels que la Directive Habitat, les listes rouges, ou les Plans Nationaux d'Actions (PNA) permettent d'orienter les stratégies de connaissance et d'action pour atteindre ces objectifs de préservation et d'enrayer le déclin des espèces les plus menacées.

Certains groupes d'insectes sont très sensibles aux variations environnementales, notamment à la modification de leurs habitats. Ainsi, ces groupes nous donnent des informations sur les caractéristiques et l'évolution du milieu dans lequel ils sont présents. Ils sont donc considérés comme des indicateurs de l'état de santé de nos écosystèmes. C'est notamment le cas des Rhopalocères qui, de par leur écologie particulière, jouent un rôle de bio-indicateurs (Dupont, 2010).

En France, 262 espèces autochtones de Rhopalocères ont été identifiées (Lépi'net, 2022), ce qui en fait l'un des pays le plus diversifié d'Europe pour ce groupe. Parmi elles, 17 espèces sont mentionnées par la directive Habitat-Faune-Flore (Houard et al., (coord) 2018). Sur ces 262 espèces, 231 sont présentes en Région Auvergne Rhône-Alpes (Baillet et al., 2018) et 110 espèces dans le département du Rhône. (Cowles, 2022)

Les Rhopalocères sont des insectes ayant un cycle de vie particulier. En effet, il s'agit d'insectes diurnes dont on recherche principalement les imagos durant leurs périodes de vol qui correspondent aussi aux périodes de reproduction. Les chenilles sont quant à elles peu étudiées tant elles sont difficiles à découvrir et présentent souvent des caractères morphologiques ne permettant pas de séparer les espèces au sein d'une même famille. Néanmoins, chaque espèce

est programmée pour pondre sur une plante bien précise (parfois plusieurs) appelée plante-hôte. C'est souvent grâce à l'analyse de la larve ET de la plante hôte que nous arrivons, pour certains groupes, à déterminer l'espèce de notre chenille.

Après la ponte et l'éclosion de l'œuf, le développement de la chenille phytophage se fera par plusieurs mues et se terminera par sa nymphose où cette dernière se transformera en chrysalide avant d'atteindre son état final d'imago. A ce stade, les papillons vont continuer de se nourrir, mais cette fois-ci de nectar. Ils ne sont alors plus liés à leurs plantes-hôtes et peuvent aller butiner une bien plus grande variété d'espèces. (Chinery et al., 1994)

La qualité et les caractéristiques physico-chimiques du sol vont avoir un effet direct sur les espèces de plantes présentes et donc induire une population de papillon spécifique à ces dernières. Porter un œil sur les espèces de plantes présentes sur le site d'étude est donc souvent essentiel pour en déduire plusieurs informations. (Autochtonie d'une espèce grâce à la présence d'une plante-hôte, capacité d'accueil d'un site...)



Figure 1 : Cycle de vie des Papillons (Romero, 2021)

Les imagos de certaines espèces n'apparaissent que sur un court laps de temps (Lafranchis et al., 2015), rendant la recherche des œufs et des larves, particulièrement intéressante. En effet, ces insectes étant particulièrement mobiles, notamment à l'état imaginaux il est parfois préférable de rechercher les stades intermédiaires pour confirmer ou non la présence et l'autochtonie de certaines espèces. On constate ainsi différents types de déplacements allant de quelques dizaines de mètres à plusieurs milliers de kilomètres pour certaines espèces comme la Belle-Dame (*Vanessa cardui*), le Moro-sphinx (*Macroglossum stellatarum*) ou encore le très célèbre Monarque (*Danaus plexippus*) (Lafranchis et al., 2015). Ainsi, certains imagos retrouvés lors d'inventaires de terrain ne sont en réalité que des individus erratiques et ne se reproduisent pas sur le site étudié. C'est pourquoi la connaissance de l'écologie de ces espèces et en particulier leurs plantes hôtes permet de déduire plus facilement leurs autochtonies. L'étude des pontes permet alors de donner une bonne estimation de l'état de conservation du milieu, de la disponibilité en plantes-hôtes, de l'importance de la population et donc de la viabilité de cette dernière (Chambord et al., 2019).

II. Matériel et méthode

1. Site d'étude

Cette étude se concentre sur le département du Rhône et notamment sur la commune de Ranchal (69 164) et ses milieux ouverts et semi-ouverts.

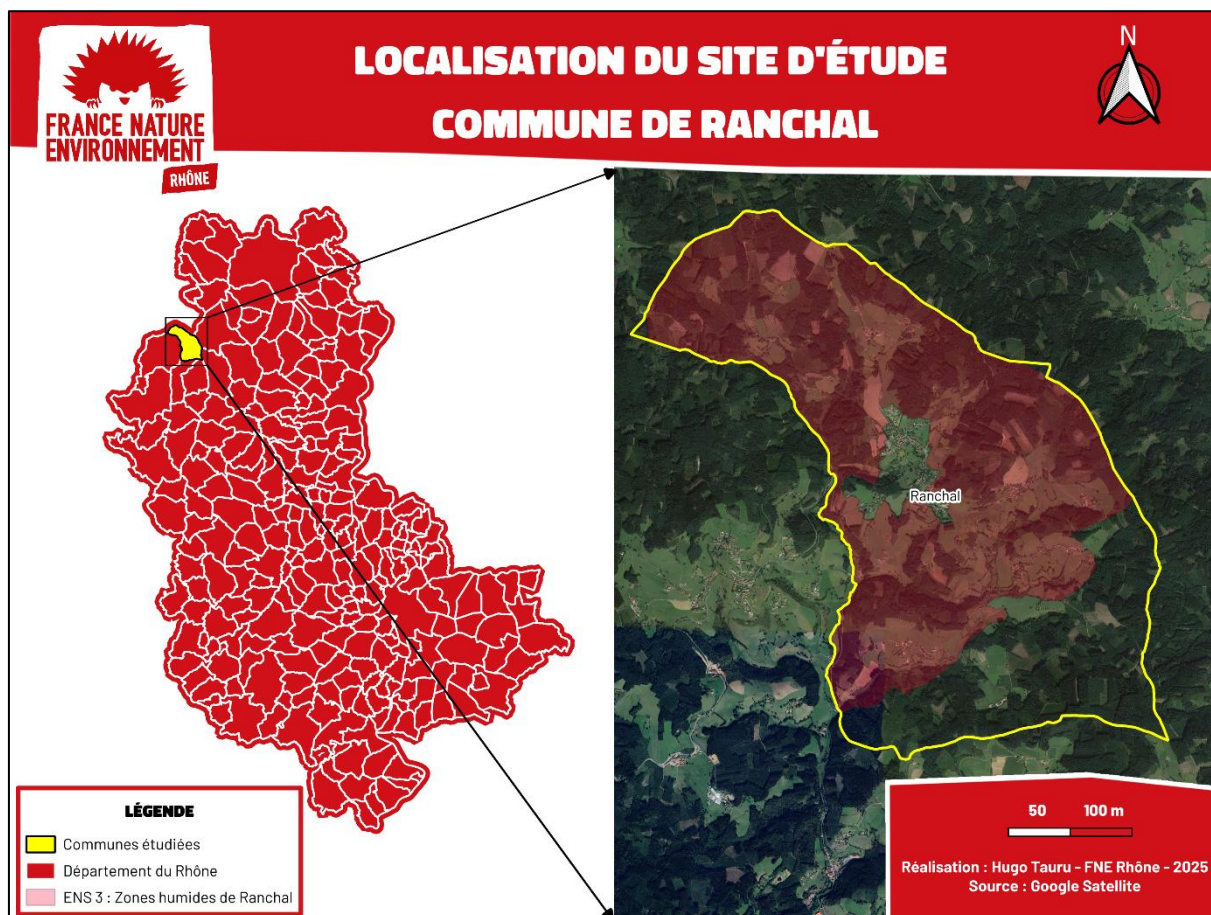


Figure 2 : Localisation du site d'étude : Commune de Ranchal

2. Entomofaune : matériel utilisé et méthode d'inventaire

a. Matériel utilisé

Liste du matériel utilisé :

- ➔ Une paire de jumelles Vortex Optics Diamondback HD Binocular 10x42 permettant la détermination de certains individus sans capture
- ➔ Un filet à papillons : les espèces pour lesquelles l'identification à la vue est incertaine sont capturées.
- ➔ Un appareil photo avec zoom macro 105mm permettant pour certaines espèces, dont la détermination visuelle et la capture sont difficiles, d'effectuer une détermination grâce aux clichés.
- ➔ Des guides d'identification ont également pu être utilisés.

b. Méthode d'inventaire

Les prospections se sont déroulées dans des conditions météorologiques favorables à l'observation d'un maximum d'espèces et de groupe d'insectes : bon ensoleillement et faible vent. Ces prospections ont eu lieu entre 10 h et 17 h, constituant la plage horaire la plus adéquate à l'observation d'un maximum d'espèces.

Plusieurs passages d'une journée sont réalisés entre mai et septembre afin de couvrir l'ensemble des cycles biologiques. Les espèces dites "précoces" tout comme les espèces "tardives" peuvent ainsi être répertoriées. Les prospections consistent à cheminer sur le site en inspectant minutieusement les différentes strates herbacées sans utilisation de pièges quels qu'ils soient.

Les adultes sont soit déterminés sur place (aux jumelles, à l'œil nu) soit photographiés pour une identification à posteriori. Lorsque cela est possible et nécessaire, des captures temporaires à l'aide d'un filet adapté sont réalisées pour détermination sur place puis les individus sont relâchés dans la foulée. Précisons enfin que pour la capture (temporaire) des espèces protégées citées ici, les personnes chargées des inventaires disposent d'autorisations préfectorales de capture.

c. Dates de prospections 2025 et conditions météorologiques

Huit passages sont effectués entre mai et septembre 2025.

Ces passages ont eu lieu aux dates suivantes :

- ➔ 07/05/25 ; 26/05/25 ; 11/06/25 ; 25/06/25 ; 30/06/25 ; 01/07/25 ; 28/07/25 ; 07/08/25

Les conditions météorologiques étaient favorables à très favorables pour chacune des visites.

d. Patrimonialité des espèces

Les critères retenus pour juger de la patrimonialité des espèces d'insectes incluent :

- Les listes rouges à l'échelle européenne, nationale et régionale.
- La liste des espèces déterminantes des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Auvergne-Rhône-Alpes.
- La liste des espèces de cohérence pour la Trame Verte et Bleue d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les espèces citées sur Plan National d'Actions en faveur des libellules ou des papillons ainsi que de leurs déclinaisons régionales.

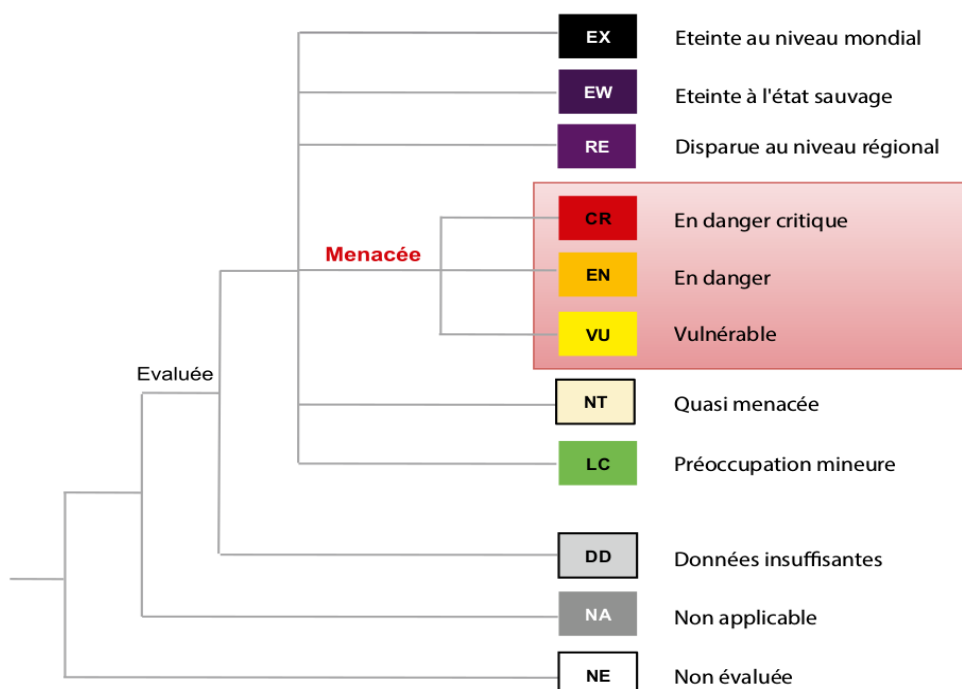


Figure 3 : Catégories UICN, d'après le guide UICN 2018 - Comité français de l'UICN

Les listes rouges, qu'elles soient européennes, nationales ou régionales, permettent de classer les espèces en fonction de leur niveau de menace, avec des catégories bien définies, comme illustré (Figure 3).

La liste ZNIEFF repose sur une segmentation biogéographique. Pour le département du Rhône, les secteurs concernés sont : « Massif Central » et « Plaine Rhodanienne ». Toutes les données sont ainsi traitées en fonction du secteur dont lequel le site d'étude est compris.

La liste des espèces de cohérence pour la Trame Verte et Bleue en Auvergne-Rhône-Alpes identifie enfin les espèces vulnérables à la fragmentation des habitats, dont la préservation est un enjeu national.

III. Resultats

1. Général

Avant la présente étude, 48 espèces de Rhopalocères étaient connues sur la commune de Ranchal. Les prospections menées en 2025 ont permis d'actualiser cet inventaire avec 47 espèces observées cette année, dont 5 jamais recensées auparavant sur le territoire communal :

- ➔ l'Hespérie du Dactyle (*Thymelicus lineola*),
- ➔ le Collier de corail (*Aricia agestis*),
- ➔ le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*),
- ➔ le Machaon (*Papilio machaon*),
- ➔ le Flambé (*Ipheclides podalirius*).

Ces découvertes soulignent que la connaissance de ce groupe d'insectes reste partielle à l'échelle communale. En dehors du Petit Sylvain et du Flambé, pour lesquels un seul individu a été observé, les trois autres espèces sont bien connues du département du Rhône et présentes en effectifs conséquents à Ranchal. Par exemple, plusieurs dizaines d'individus de l'Hespérie du Dactyle ont été observés le long des ruisseaux, cherchant activement humidité et minéraux contenus dans la boue.



Figure 4 : Photo d'illustration de deux espèces observées il y a plus de 10 ans : Respectivement : Hespérie de la Houque et Grand nacré.
Photo par Jessica Joachim

Cette campagne a également permis de mettre à jour des données anciennes. Certaines espèces, bien qu'historiquement connues sur la commune, n'avaient pas été revues depuis plus d'une décennie. C'est notamment le cas de l'Hespérie de la Houque (*Thymelicus sylvestris*) et du Grand Nacré (*Argynnis aglaja*), dont les dernières observations remontaient à 2012. La piéride de la moutarde (*Leptidea* du complexe *sinapis/juvernica/reali*) a également été redécouverte, 16 ans après sa dernière mention en 2009.

À l'issue de cet inventaire, la liste des Rhopalocères recensés à Ranchal atteint désormais 53 espèces. Toutes bénéficient à présent de données actualisées, âgées de moins de cinq ans. Seule la Virgule (*Hesperia comma*) n'a pas été revue depuis 2021. Cependant, cette espèce, commune à l'échelle départementale, a été observée en 2025 dans les communes limitrophes (Thizy-les-Bourgs, Cours) lors d'autres inventaires. Son absence apparente à Ranchal relève probablement d'une faible détectabilité plutôt que d'une disparition locale.

Tableau 1 : Liste des espèces de Rhopalocères connues de la commune de Ranchal. En vert, les espèces découvertes en 2025.

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Atlas du Rhône 2025	Patrimonialité	Dernière observation sur la commune avant l'étude de 2025	Observation en 2025
Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	Commune		2023	X
	<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie	Commune		2020	X
	<i>Hesperia comma</i>	Virgule	Localisée		2021	
	<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la mauve	Localisée		2023	
	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	Commune		-	X
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	Commune		2012	X
Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	Commune		-	X
	<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert	Commune		2023	
	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	Commune		2020	X
	<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-argus	Commune		2023	X
	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	Commune		2024	X
	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	Commune		2024	X
	<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste	Localisée		2024	
	<i>Phengaris arion</i>	Azuré du serpolet	Localisée	Espèce protégée à l'échelle nationale et listée en danger sur la liste rouge européenne	2023	X
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	Commune		2024	X
	<i>Thecla betulae</i>	Thécle du bouleau	Localisée		2024	
Nymphalidae	<i>Aglais io</i>	Paon de jour	Commune		2024	X
	<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue	Commune		2023	X
	<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	Commune		2023	X
	<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	Commune		2024	X
	<i>Speyeria aglaja</i>	Grand nacré	Localisée		2012	X
	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	Commune		2024	X
	<i>Boloria dia</i>	Petite violette	Commune		2024	X
	<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté	Localisée	Listée quasi-menacée à l'échelle nationale	2024	X
	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	Commune		2023	X
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris	Commune		2024	X
	<i>Erebia meolans</i>	Moiré des fétuques	Localisée		2023	X
	<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré	Commune		2024	X
	<i>Limnitis camilla</i>	Petit sylvain	Localisée		-	X
	<i>Limnitis reducta</i>	Sylvain azuré	Commune		2023	X
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Commune		2024	X
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	Commune		2023	X
	<i>Melitaea athalia/celadussa</i>	Mélitée du mélampyre	Commune		2023	X
	<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain	Commune		2023	X
	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	Commune		2024	X
	<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	Commune		2024	X
	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des centaurees	Commune		2024	X
	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	Commune		2023	X
	<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	Commune		2023	X
	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	Commune		2024	X
	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	Commune		2024	X
	<i>Vanessa cardui</i>	Belle-dame	Commune		2023	X
Pieridae	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	Commune		2024	
	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	Localisée		2023	X
	<i>Colias crocea</i>	Souci	Commune		2024	X
	<i>Colias hyale</i>	Soufré	Rare		2023	
	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	Commune		2023	X
	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade de la moutarde	Commune		2009	X
	<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou	Commune		2020	X
	<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	Commune		2024	X
	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	Commune		2023	X
	<i>Papilio machaon</i>	Machaon	Commune		-	X
Papilionidae	<i>Iphiclus podalirius</i>	Flambé	Commune		-	X

2. Rhopalocères patrimoniaux

a. *Phengaris arion* (Azuré du serpolet) :

Bien que la commune de Ranchal présente une grande diversité de milieux humides, quelques secteurs plus secs subsistent, offrant des conditions favorables à une faune et une flore distinctes. Ces habitats accueillent notamment le Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*) et, de manière plus remarquable, l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), espèce rare et localisée dans le Rhône. Bénéficiant d'un statut de protection nationale et classée « En danger » à l'échelle européenne (Liste rouge 2010), elle constitue un enjeu patrimonial fort pour la commune.

Un premier individu avait été observé en 2023 sur la commune. En 2025, la dernière journée d'inventaire a permis de retrouver l'espèce sur une seconde parcelle, couverte de *Thymus* sp., jusque-là non prospectée car occupée par des bovins lors de chacune de nos précédentes visites. Cette nouvelle observation atteste non seulement de la reproduction de l'espèce sur la commune, mais aussi de sa présence sur plusieurs sites distincts.

Ces constats renforcent la nécessité de sensibiliser les propriétaires à l'importance d'une gestion adaptée des habitats secs (fauche tardive, limitation du piétinement) et d'améliorer la planification des inventaires afin de couvrir des parcelles jusque-là inaccessibles ou négligées.

Il est par ailleurs surprenant qu'aucun Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) n'ait été contacté durant cette étude, alors que l'espèce est connue sur plusieurs communes voisines présentant des habitats humides comparables. Une étude ciblée croisant les présences du Cuivré des marais et de l'Azuré du serpolet pourrait non seulement conduire à de nouvelles découvertes, mais également affiner les pratiques de gestion en faveur de ces deux espèces patrimoniales. Notons également la présence ponctuelle de pieds de *Succisa pratensis* sur la commune : la recherche du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), espèce protégée et d'intérêt communautaire, ne doit donc pas être négligée dans de futurs inventaires.



Figure 5 : A : Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), photo d'illustration par Hugo Tauru. B : Présence de *Thymus* sp en abondance sur la parcelle. C : Vue d'ensemble de la parcelle

b. *Colias hyale* (Soufré) :

En 2023, une observation de *Colias hyale* (Soufré) a été signalée sur la commune de Ranchal. Bien que cette donnée paraisse très intéressante à première vue : l'espèce n'étant connue, dans le département, que des milieux ouverts non calcaires des Monts du Lyonnais, il est fort probable qu'il s'agisse en réalité d'une confusion avec *Colias alfacariensis* (le Fluoré). Ces deux espèces, très similaires, sont souvent difficiles à distinguer. *Colias alfacariensis*, dont un individu a été observé en lisière communale (Côté Cours) lors d'une de nos prospections, demeure toutefois assez rare à l'extrême ouest du département, se cantonnant principalement aux sols calcaires des Pierres Dorées, des Monts d'Or et de la vallée du Rhône. Leurs observations sont donc tout de même intéressantes, bien que ni Soufré ni Fluoré n'aient été retrouvés en 2025.

c. *Boloria selene* (Petit collier argenté) :

Le Petit collier argenté (*Boloria selene*) a été retrouvé en 2025 sur deux sites étudiés à Ranchal. Cette espèce, classée comme Quasi menacée sur la liste rouge nationale, est considérée comme localisée dans le Rhône. Elle apprécie particulièrement les prairies humides bien ensoleillées, où elle trouve à la fois ses plantes nectarifères et ses plantes hôtes.

Les imagos, visibles en deux générations annuelles, sont fréquemment observés butinant la Cirse des marais, tandis que la ponte s'effectue généralement sur différentes espèces de violettes. La présence régulière de cette espèce sur la commune reflète la bonne qualité écologique des prairies humides et l'intérêt de maintenir une gestion extensive adaptée à son cycle biologique.

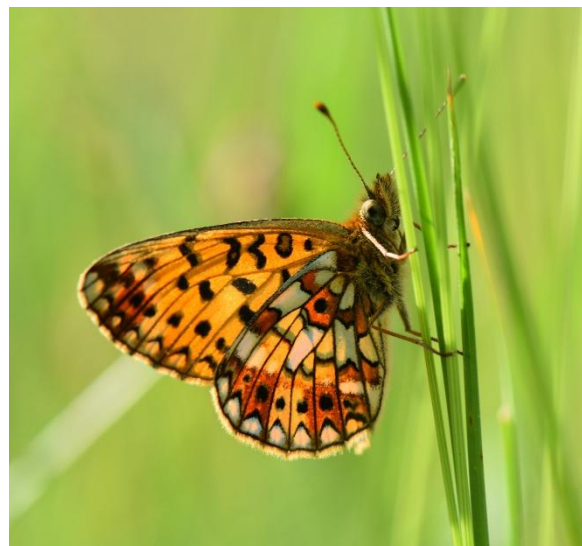


Figure 6 : Photo d'illustration, *Boloria selene* (Petit Collier argenté)

d. Espèces localisées pour le département du Rhône :

La commune de Ranchal abrite plusieurs espèces de rhopalocères considérées comme localisées à l'échelle du département du Rhône, témoignant d'une diversité d'habitats favorable. En 2025, trois espèces d'intérêt ont été observées : le Moiré des fétuques (*Erebia meolans*), le Gazé (*Aporia crataegi*) et le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*). Ce dernier, nouvellement découvert sur la commune lors de la dernière sortie d'inventaire, enrichit encore la liste des espèces connues localement.

Le Moiré des fétuques fréquente principalement les lisières, les clairières forestières et les talus ensoleillés le long des pistes, au-delà de 500 m d'altitude. Il pond sur différentes fétuques, présentes dans ces milieux à graminées. Le Gazé, quant à lui, évolue dans les prairies fleuries et les clairières buissonneuses ; ses chenilles se développent sur l'aubépine (*Crataegus monogyna*) et le prunellier (*Prunus spinosa*), deux essences bien représentées dans le bocage de Ranchal.

Enfin, le Petit Sylvain affectionne les lisières boisées et les sous-bois clairs où pousse le chèvrefeuille (*Lonicera* sp.), plante-hôte de ses chenilles.

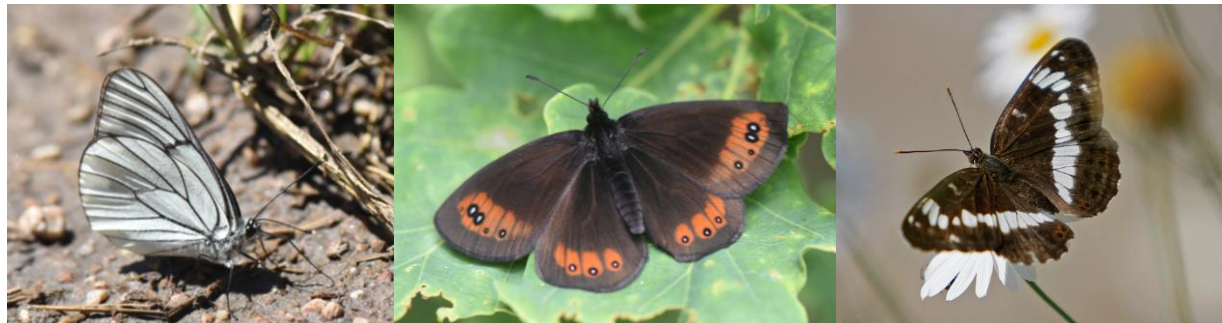


Figure 7 : De gauche à droite : Photos d'illustration Gazé, Moiré des fétuques (Hugo Tauru) et Petit Sylvain (Marc Solari)

En revanche, deux espèces anciennement mentionnées n'ont pas été retrouvées lors de la campagne 2025 : la Thécla du bouleau (*Thecla betulae*) et l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*). La première fréquente les lisières et fourrés à prunellier, où elle pond ses œufs. Elle passe la majorité de son temps dissimulée dans les arbres et les buissons, ce qui la rend difficile à détecter. L'Azuré bleu-céleste, quant à lui, est strictement inféodé aux prairies sèches et bien exposées sur sols calcaires, où pousse sa plante hôte, l'Hippocrépide à toupet (*Hippocrepis comosa*). Or, ce type d'habitat est très marginal sur la commune. L'absence de ces deux espèces en 2025 ne peut être interprétée comme une disparition, mais plutôt comme le reflet de leur discrétion, d'une faible densité locale, ou d'un défaut de prospection dans leurs habitats spécifiques.



Figure 8 : Carte de localisation des espèces de Rhopalocères observées en 2025. Les espèces patrimoniales sont nommées.

IV. Discussion et préconisations de gestion

Les inventaires 2025 ont permis de mettre en lumière la richesse lépidoptérique de Ranchal, avec désormais 53 espèces recensées sur la commune, dont plusieurs à forte valeur patrimoniale comme *Phengaris arion* (Azuré du serpolet) ou *Boloria selene* (Petit collier argenté). La diversité observée s'explique par la présence d'un large éventail d'habitats : prairies humides, pelouses sèches résiduelles, bocage diversifié et lisières boisées. Ces résultats confirment que, malgré la relative rareté de certains milieux (notamment les pelouses sèches bien exposées), la commune conserve un potentiel élevé pour l'accueil d'espèces spécialisées et parfois menacées à l'échelle régionale ou nationale.

Il est à noter que la redécouverte de l'Azuré du serpolet sur un second site et l'actualisation de données anciennes soulignent l'importance d'un suivi régulier et d'une gestion adaptée. À l'inverse, l'absence de certaines espèces attendues, comme le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), invite à compléter les connaissances par des inventaires ciblés, notamment dans les milieux humides les plus favorables. La présence ponctuelle de *Succisa pratensis* laisse également entrevoir un potentiel pour le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), espèce protégée. Il serait donc pertinent d'inclure sa recherche dans les prospections à venir.

D'un point de vue de conservation, l'enjeu principal réside dans le maintien de la diversité structurale des habitats et dans la prévention de leur fermeture ou banalisation. Cela implique de concilier usages agricoles, préservation de la flore hôte et continuité des micro-habitats nécessaires aux différentes phases du cycle de vie des rhopalocères.

Afin de préserver la richesse lépidoptérique observée sur la commune de Ranchal, plusieurs orientations de gestion peuvent être proposées. Celles-ci visent à maintenir la diversité des habitats favorables aux rhopalocères patrimoniaux, tout en répondant aux enjeux locaux de conservation et de connaissance.

A. Prairies humides

Les prairies humides de fond de vallée accueillent des espèces d'intérêt patrimonial comme *Boloria selene* (Petit collier argenté). Il est recommandé de maintenir une fauche extensive et tardive (à partir de fin août, plus tard si possible), en exportant le produit afin de limiter l'enrichissement du sol. Une fauche trop précoce ou l'absence de gestion peut compromettre le cycle de développement de nombreuses espèces. La mise en place d'une fauche par rotation, laissant chaque année des zones refuges non fauchées, permettra de maintenir une mosaïque de micro-habitats favorables à la faune.

B. Milieux secs résiduels

Les pelouses sèches et clairières bien exposées, bien que marginales à Ranchal, jouent un rôle essentiel pour des espèces spécialisées telles que *Phengaris arion* (Azuré du serpolet). Ces habitats doivent faire l'objet d'une gestion différenciée : fauche tardive ou pâturage extensif, en veillant à préserver les stations de plantes hôtes. La fermeture progressive de ces milieux par embroussaillage constitue une menace à long terme ; des opérations légères de

débroussaillage peuvent être envisagées ponctuellement, idéalement hors période de reproduction (juin-juillet).

C. Bocage et lisières boisées

Les interfaces entre boisements et prairies sont primordiales pour des espèces comme *Thecla betulae* ou *Aporia crataegi*. Le maintien d'un bocage diversifié, avec une forte proportion de haies composées d'essences locales comme le prunellier et l'aubépine, est à encourager. Une gestion douce est à privilégier : taille par rotation, entretien hors période de reproduction et absence de broyage systématique, afin de conserver leur fonctionnalité écologique toute l'année.

D. Inventaire ciblé des espèces patrimoniales

L'absence de contact avec *Lycaena dispar* (Cuivré des marais) durant cette étude, malgré des habitats humides favorables et sa présence dans des communes voisines, incite à mettre en place une prospection ciblée. Croiser les recherches sur *Lycaena dispar* et *Phengaris arion* pourrait non seulement révéler de nouvelles localités, mais aussi affiner les pratiques de gestion. Cet inventaire gagnerait à inclure d'autres espèces à enjeux comme *Lysandra bellargus* ou *Thecla betulae*. La présence ponctuelle de *Succisa pratensis* laisse également entrevoir un potentiel pour *Euphydryas aurinia* (Damier de la succise), espèce protégée, ce qui justifie de prévoir des recherches spécifiques lors des prochaines campagnes. La cartographie des habitats de la commune, réalisée dans le cadre de l'ABC, constituera un outil précieux pour cibler en priorité les zones les plus favorables et optimiser l'efficacité des futures prospections.

E. Sensibilisation des propriétaires

Une part importante des habitats favorables aux rhopalocères se trouve sur des terrains privés. L'implication active des propriétaires et exploitants est donc essentielle : rencontres sur site, diffusion de fiches espèces et valorisation des bonnes pratiques peuvent favoriser leur adhésion. Le recours à des dispositifs d'accompagnement (MAEC notamment) peut également soutenir financièrement les actions de conservation. L'appropriation locale de ces enjeux est une condition clé pour garantir la pérennité des habitats et la richesse lépidoptérique de Ranchal.

V. Bibliographie

Baillet, Y., & Guicherd, G. (2018). Dossier de présentation de la Liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes. Flavia APE, Trept.

Briggs, J. C. (2015). Species extinction: frequency and biogeography. *Environmental Skeptics and Critics*, 4(4), 96. Corbet, P.S. (1999). *Dragonflies: Behavior and Ecology of Odonata*.

Chinery, M., & Cuisin, M. (1994). *Les papillons d'Europe (Rhopalocères et Hétérocères diurnes)*. Delachaux et Niestlé.

Cowles T. (2022). Atlas départemental. Les rhopalocères du département du Rhône et de la métropole de Lyon (69) (2000-2020).

Dupont J. (2010). Plan national d'actions en faveur des Maculinea. Office pour les insectes et leur environnement – Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. 138 pages.

Gaston, K. J. (2000). Global patterns in biodiversity. *Nature*, 405(6783), 220.

Gaston, K. J. (2005). Biodiversity and extinction: species and people. *Progress in Physical Geography*, 29(2), 239-247.

Houard X. & Jaulin S. (coord.), 2018 – Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour » – Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028. Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes – Ministère de la Transition écologique et solidaire : 64 p.

Lafranchis, T., Jutzeler, D., Guillosse, J. Y., Kan, P., & Kan, B. (2015). La vie des papillons, écologie, biologie et comportement des Rhopalocères de France Diatheo. Paris.

Sites Web consultés :

- Lépi'net, Les Carnets du Lépidoptériste Français, <http://www.lepinet.fr> (consulté en décembre 2025)

- INPN, Inventaire National du Patrimoine Naturel, <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index> (consulté décembre 2025)

- Biodiv'Aura Expert, <http://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/#/login?route=%2F> (consulté en août 2025)